



**ATELIER NATIONAL D'EXAMEN ET DE VALIDATION  
DES RESULTATS DE L'EVALUATION DES BESOINS EN  
INTERVENTIONS NECESSAIRES A LA REALISATION  
DES OMD**

**Libreville, Hôtel Méridien, 28 – 29 Septembre 2006**

**ALLOCUTION DE  
Mme BINTOU DJIBO  
REPRESENTANT RESIDENT  
du PNUD GABON**

**Libreville, 28 Septembre 2006**

**Excellence Monsieur le Ministre Délégué auprès du  
Ministre d'Etat chargé de la Planification et de la  
Programmation du Développement,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les Membres du  
Gouvernement,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs les  
Ambassadeurs et membres de Missions diplomatiques,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants du Système  
des Nations Unies, chers collègues**

**Mesdames et Messieurs les Représentants de la  
Société civile**

**Distingués Invités**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est avec un sentiment mêlé de plaisir et de satisfaction que je prends la parole aujourd'hui à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture officielle qui constitue un prélude à la mise en application d'une des grandes priorités du moment : la Projet du Millénaire.

L'Atelier national qui nous réunit est, en effet, consacré à l'examen et à la validation des résultats du chiffrage de l'ensemble des besoins en interventions qui permettront de réaliser un budget indispensable à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en abrégé, OMD.

Excellences Mesdames et Messieurs,

Cette rencontre traduit les efforts et la détermination du Gouvernement qui s'est engagé à réaliser les OMD, et témoigne de son adhésion aux principales recommandations du Rapport du Millénaire. Ce Rapport présentait, en effet, un cadre opérationnel susceptible de permettre à tous les pays, même les plus pauvres, de réaliser les OMD. Il s'agit, en fait, d'un cadre opératoire

qui s'inspire d'un principe visant à réfléchir aux différents mécanismes et outils de planification nécessaires, afin de permettre une meilleure programmation des politiques et des investissements entre 2005 et 2015. Il repose sur les quatre étapes suivantes :

- l'établissement dans chaque pays de la cartographie des dimensions essentielles de la dynamique sous-jacente de la pauvreté ;
- l'élaboration d'un bilan des besoins devant guider le recensement des investissements publics nécessaires pour atteindre les OMD ;
- la conversion du bilan des besoins élaboré en un cadre d'action étalé sur 10 ans et comprenant des investissements publics, et des mesures d'amélioration de la gestion publique et de financement ; et
- l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté d'une durée de 3 à 5 ans, reposant sur les OMD et devant être inscrite dans un Cadre d'action décennale.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

La Gouvernement gabonais s'est approprié cette démarche à travers trois grandes actions :

1. la réalisation en 2005 de l'Enquête Gabonaise pour le suivi/évaluation de la Pauvreté
2. l'approbation en 2005 de la Loi d'Orientation de la Stratégie de Développement Economique et Sociale
3. et la publication en janvier 2006 du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR).

Il est, à présent, question de rationaliser et de systématiser cette démarche qui apportera un plus à la démarche planificatrice du Gabon.

Dans cet ordre d'idée, le Gabon comme tous les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), a adhéré à la résolution 22 du Sommet Mondial de Septembre 2005 selon laquelle tous les pays en développement doivent adopter, d'ici la fin de l'année 2006, un Plan stratégique décennal pour la réalisation des OMD.

Pour conduire ce processus, le Gouvernement gabonais a sollicité et obtenu du PNUD, en Avril 2006, une assistance.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

A l'issue de cet atelier, les données financières relatives aux coûts de l'ensemble des besoins en interventions nécessaires seront validées.

Elles se rapportent aux thématiques suivantes: (i) la santé infantile, (ii) la santé maternelle, (iii) le paludisme, (iii) la tuberculose, (iv) le VIH/SIDA, (v) l'éducation, (vi) le genre, (vii) la faim, et (viii) l'eau et l'assainissement.

C'est le lieu pour moi de féliciter les groupes de travail ainsi que les experts nationaux des différents départements ministériels encadrés par le ministère de la Planification et de la Programmation du développement, pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve au cours des travaux ayant abouti aux résultats soumis aujourd'hui à examen et validation. Ces travaux ont été guidés par une méthodologie élaborée, qui permet de faire le chiffrage du coût des OMD.

Mes remerciements vont aussi aux représentants au Système des Nations Unies et aux partenaires au développement.

Je saisis cette opportunité pour inviter tous les partenaires nationaux et ceux de la communauté des bailleurs impliqués dans ce processus à l'enrichir de leur expérience et de leurs capacités car ce document va avoir plusieurs impacts, notamment :

- Servir de plaidoyer dans la mobilisation des ressources pour l'atteinte des OMD
- Elaborer un Plan stratégique national de financement susceptible d'être soutenu par la Communauté internationale
- guider la révision envisagée du DSCRIP afin de l'orienter davantage vers la réalisation des OMD.

A cet effet, je souhaite un plein succès aux travaux de cet atelier.

Je vous remercie.